

Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Janvier 2012

NUMERO

61



L'équipe municipale vous
présente ses meilleurs voeux pour 2012

L'ACCUEIL
périscolaire
La Ribambelle



LES JARDINS
partagés



TERRAIN
Multi-sports





L'équipe municipale vous
présente ses meilleurs vœux

Sommaire

- 03. Le mot du maire
- 04. Commission urbanisme et voirie
- 06. Commission patrimoine
- 07. Recensement
- 08. Affaires scolaires
- 10. Infos mairie
- 11. CCAS
- 12. Calendrier 2012
- 13. Commission sport
- 14. Mot de la minorité
- 15. Associations

NUMÉROS utiles

■ Pharmacien

Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78
Un service de pharmacie de garde est organisé
à partir de 19h30, le soir.
Les dimanches et jours fériés
s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

■ Infirmières

Marie-Louise Le Guyader, Tél. : 02 96 44 95 54
Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56

■ Médecin

Dr. Denis Savidan, Tél. : 02 96 44 70 45

Dépot légal : Janvier 2012

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication
de Saint-Agathon.

Responsable : Alain Castrec

Membres : Sylvie Le Gallic, Laurence Le Breton, Noëlla
Bertrand, Anne Marie Pasquiet, Pierrick Heurtault, Sylvia
Guelou.

Photos : Mairie

Mise en page et Impression : roudenngrafik GUINGAMP 02 96 119 700

OUVERTURE de la mairie au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Tél. : 02 96 44 95 91

Fax : 02 96 44 98 68

E-mail : mairiesaintagathon@wanadoo.fr

Site : www.ville-saintagathon.fr

BIBLIOTHÈQUE municipale

Tél : 02 96 44 72 53

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 - 19h

Mercredi : 15h - 19h

Vendredi : 16h30 - 19h

Samedi : 9h - 12h30

LA POSTE communale

Agence postale

Ouverture

Du lundi au samedi de 9h à 12h.

PERMANENCE des élus

- **Lucien Mercier**, Maire,
Lundi au vendredi de 10h à 12h
- **Elisabeth Puillandre**, 1^{er} Adjointe
Finances, personnel, vie publique.
Sur rendez-vous.
- **Thierry Le Guenic**, 2^e Adjoint,
Responsable urbanisme, voirie, travaux.
Jeudi de 13h30 à 15h30
- **Aimé Robin**, conseiller délégué
Environnement et agriculture, cadre de vie, lien social.
- **Sylvie Le Gallic**, 3^e Adjointe
Responsable des sports, loisirs, associations et culture.
Sur rendez-vous
- **Alain Castrec**, conseiller délégué
Communication, culture.
- **Lionel Bihannic**, 4^e Adjoint
Responsable des bâtiments communaux, des espaces
verts et du cadre de vie.
Vendredi de 13h30 à 15h
- **Isabelle Delemer**, 5^e Adjointe
Responsable des affaires sociales.
Mercredi de 13h30 à 15h30
- **Anne Marie Pasquiet**, conseillère déléguée
Affaires scolaires. Sur rendez-vous.

**Une permanence est assurée
tous les samedis de 10h à 12h.
soit par le maire, soit par un adjoint.**



Ce bulletin est imprimé sur
papier recyclé et dans le
respect de l'environnement



L'année 2011 s'est achevée avec la promesse que 2012 sera difficile pour tout un chacun

Malgré tout, il nous faut rester optimistes et garder espoir que cette nouvelle crise n'entamera et n'entachera pas notre détermination à mener à bien les nombreux projets préparés depuis le début de ce mandat.

RÉFORME TERRITORIALE

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'étude, tendant à créer une « commune nouvelle », a déclenché un vif débat au sein du conseil communautaire. Ainsi, les uns y voient la disparition du service de proximité, apporté par les élus de terrain à la population, avec un passage en une seule commune et, le maintien ou non, de mairies annexes dirigées par des Maires délégués. Tandis que les autres, plus favorables, y voient une avancée inéluctable, préalable, pour évoluer vers une communauté d'agglomération, pour laquelle, les subsides de l'état seraient plus conséquents.

Qui a raison ? Un débat passionné et passionnel s'est installé et le sujet est loin d'être tranché.

Ainsi, ce sujet est, et restera d'actualité pour 2012 et donnera lieu à de multiples rencontres et débats, menant, je l'espère, vers un véritable projet de territoire partagé par tous.

Nous aurons ainsi l'occasion d'en reparler tout en rappelant qu'aujourd'hui, la majorité des élus de Saint-Agathon souhaite poursuivre leur mandature sur leur projet et considère que cette question n'est pas incluse dans leur programme.

LA SALLE CULTURELLE

Nous avons explicité, au travers d'une lettre adressée à chacun d'entre vous, nos choix et nos motivations sur ce dossier qui, compte tenu de l'attente

qu'il suscite, est et continue d'être prioritaire.

La Commune ayant été assignée en justice par l'association « Riverains et amis de Hent Meur », l'assistance juridique de notre assurance mandate un cabinet d'avocats pour nous assister. En référé, le tribunal de Rennes a rejeté la requête, tendant à obtenir la suspension de la délibération approuvant la modification du Plan Local d'Urbanisme. Le président du tribunal estime « qu'en l'état de l'instruction, aucun des moyens soulevés par l'association requérante n'est de nature à faire naître un doute sérieux sur la légalité de la décision attaquée ; que notamment aucune disposition n'impose à une commune de suivre l'avis du commissaire enquêteur » (avis partagé par l'administration préfectorale).

Dès lors, la commune est en droit de poursuivre le projet de salle culturelle sur le site retenu.

Malgré cette décision, rendue sur le fond, et la condamnation à verser 1000 € à l'assurance de la commune, l'association, fortement soutenue par les élus de l'opposition municipale, persiste dans sa volonté d'obstruction. Un « collectif », indépendant de l'association, a vu le jour pour récolter des fonds afin de s'attacher les services d'un avocat pour « continuer à se battre ».

L'attitude jusqu'au-boutiste affichée par les responsables de cette association,

mais aussi la démission d'un élu de l'opposition de la Commission Salle et celle d'un représentant de l'association de Hent Meur du Comité consultatif, rendent impossible un dialogue constructif. Reprocher un manque de transparence en se retirant des instances de concertation apparaît clairement comme un non-sens, ce que je ne peux que déplorer.

MALGRÉ TOUT LE DOSSIER AVANCE

La phase APD a été finalisée par les commissions municipale et consultative. M. Fauquert, architecte va intégrer les dernières remarques et le permis de construire sera déposé fin janvier.

Ce phasage a aussi permis de confirmer que l'engagement financier pris sera tenu.

Une nouvelle année est l'occasion de fixer des caps, et permettez-moi, de respecter cette tradition, et d'évoquer quelques résolutions pour 2012 : l'écoute et le dialogue, qui induisent l'ouverture d'esprit nécessaire pour évoluer ensemble.

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter que l'année nouvelle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur et réussite. ■

→ Votre Maire, Lucien MERCIER

Modification du PLU

Par délibération en date du 10 décembre 2008, la commune de Saint Agathon a engagé une révision de son document d'urbanisme. L'objet de cette modification visait à ouvrir partiellement à l'urbanisation la zone NAs, pour permettre la construction de la salle culturelle.

Cette délibération a été attaquée devant le tribunal de Rennes tant sur le fond que sur la forme par une association locale qui exigeait l'annulation pure et simple de cette délibération. Le tribunal administratif de Rennes a jugé cette requête infondée et l'a déboutée. La décision du tribunal administratif qui a par conséquent donné raison à la commune va permettre la poursuite du projet de salle tant attendu par une grande majorité de la population. ■

Révision du PLU

Le conseil municipal a adopté le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D) le 7 décembre 2011. Ce document a été présenté en réunion publique le 28 novembre 2011 devant une quarantaine de personnes. Ce document, introduit par la Loi Solidarité et Renouveau Urbain du 13 décembre 2000, a pour fonction exclusive de présenter le projet communal pour les 10 années à venir. Il constitue un cadre de référence et de cohérence de la politique communale d'aménagement. Les orientations d'aménagement et d'urbanisme qu'il définit se déclinent en 3 volets qui se traduisent ensuite au niveau du règlement et du plan de zonage :

1 - Le PLU et son contexte législatif.

- Loi Solidarité et Renouveau urbain (2000)
- Lois Grenelle (2009 et 2010)
- La définition d'un PLU et la procédure de révision.

2 - Une synthèse du diagnostic territorial.

- La qualité de son environnement.
- Les moyens de transport.
- L'agglomération et la campagne.
- Les activités économiques et les équipements.
- La démographie et l'offre de logement.

3 - Les orientations du projet du PADD.

- Préserver la qualité du cadre de vie communal.
- Accompagner le développement urbain.
- Promouvoir les activités économiques.

Traduction Schématique du PADD de Saint-Agathon

Poursuite du projet de la salle culturelle



RAPPEL DES OBJECTIFS DU PLH DE GUINGAMP COMMUNAUTE

Le PLH fixe un certain nombre d'objectifs chiffrés concernant Saint-Agathon pour la période 2010-2015 :

- 81 nouveaux logements dont 22 logements sociaux
- Densités liées à la localisation de ces nouveaux logements, sachant que la plupart des secteurs de

développement, situés en première couronne, devront prévoir un minimum de 14 logements à l'hectare.

- 6,2 ha à réserver pour le développement urbain pour les 5 prochaines années.
- Si poursuite des objectifs à l'horizon PLU de 12 ans selon le même rythme :

- 12,4 ha à réserver pour 162 logements, dont 44 sociaux.
- 348 habitants supplémentaires pour une population totale de 2388 habitants en 2020 (sur une base de 2,32 personnes par ménage après desserrement et point mort de 12 logements). ■

	Objectif de logements nouveaux PLH 2010-2015	Surface des zones à urbaniser actuelles (en ha)	Secteur urbain		Secteur Centre-Bourg / semi-urbain		Secteur 1ère couronne		Secteur 2ème couronne		Secteur rural	
			Proportion dans zones à urbaniser	Consommation foncière théorique en ha	Proportion dans zones à urbaniser	Consommation foncière théorique en ha	Proportion dans zones à urbaniser	Consommation foncière théorique en ha	Proportion dans zones à urbaniser	Consommation foncière théorique en ha	Proportion dans zones à urbaniser	Consommation foncière théorique en ha
Pabu	109	39	0,50%	0,01	12,50%	0,78	82,50%	6,42	3,00%	0,34	1,50%	0,33
Ploumagoar	213	61	0,50%	0,03	10,00%	1,22	85,00%	12,93	3,00%	0,67	1,50%	0,64
Guingamp	96	1	95,00%	2,28	5,00%	0,27	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00
Plouisy	85	26	0,50%	0,01	5,00%	0,24	17,50%	1,06	75,00%	6,71	2,00%	0,34
St Agathon	81	38	0,50%	0,01	5,00%	0,23	82,50%	4,77	10,00%	0,85	2,00%	0,32
Grâces	60	27	0,50%	0,01	50,00%	1,71	37,50%	1,61	10,00%	0,63	2,00%	0,24
Total CdC	644	191		2,3		4,5		26,8		9,2		1,9

*Objectifs du PLH :
81 nouveaux logements,
dont 22 logements sociaux*

Ce que dit le SCOT du pays de GUINGAMP

Maitriser la consommation foncière par une approche différente questions d'extension de l'urbanisme :

- Privilégier le développement de l'urbanisme dans ou à proximité des secteurs déjà urbanisés et encadrer le développement des lotissements et des quartiers en périphérie des bourgs.
- Privilégier le classement des zones d'urbanisation futures en zonage stricte AUs, nécessitant un schéma d'aménagement ou des orientations d'aménagement et un modificatif avant ouverture à l'urbanisation, plutôt que le zonage Aur, urbanisable immédiatement.
- Privilégier l'urbanisation des dents creuses, maîtriser les constructions neuves dans les zones agricoles et

naturelles pour éviter le mitage : permettre par le classement en zone Nh, l'entretien et l'extension des maisons isolées et petits hameaux inclus dans la zone agricole ou naturelle

- Encadrer et mieux organiser le développement des lotissements et des quartiers périphériques des bourgs.

Pour cela il convient de mener des études préalables de développement de l'urbanisation notamment dans le cadre de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme. Il est possible d'avoir recours à une démarche de type approche environnementale et l'urbanisme (AEU), démarche d'accompagnement et d'aide à la décision pour les maîtres d'ouvrages, intégrant les principes de développement durable. ■

Disponibilité pour l'habitat au POS en vigueur sur SAINT AGATHON.

Une grande disponibilité au regard des besoins (besoins x 4,4 !)
54,1 ha disponibles (besoins : 12,4 ha), dont :

- 28,9 ha en zone NAs
- 7,4 ha en zone NAcr
- 0,5 ha en zone UA
- 6,6 ha en zone UC
- 10,7 ha en zone UD

Travaux en cours et à venir

L'actualité communale tourne beaucoup depuis 2008 autour du projet « Salle culturelle ». Toutefois, même si ce projet s'avère particulièrement essentiel, il ne faudrait pas qu'il occulte totalement les nombreux autres projets menés à bien, ceux en cours et à venir. Ainsi, les travaux menés par la commission sont nombreux et uniquement guidés par la volonté que les habitants de la commune puissent partager un patrimoine commun.

Quelques réalisations...

Le nécessaire accès aux T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) nous a incité à réaliser deux espaces dédiés. Tout d'abord, à l'école élémentaire, une salle multimédia a été mise

en place (ordinateurs, imprimante, vidéoprojecteur et système audio). L'apprentissage de l'informatique est essentiel et fait désormais partie des compétences à acquérir par les élèves (B2i Brevet Informatique et

Internet). Plus récemment, l'ouverture de l'espace multimédia a permis d'ajouter une mission complémentaire à la bibliothèque, celui de l'initiation et surtout de l'accès à ces technologies à tous. ■



Le club de football

L'état de délabrement des vestiaires du terrain de football, si criant en 2008, nous a également conduit à agir. Le club dispose désormais de vestiaires rénovés et d'un espace « Club house » destiné à faciliter l'accueil des équipes et à la tenue de réunion.

De plus, les tribunes et l'extérieur des bâtiments existants ont été repeints. L'ensemble de ce chantier, plus long que prévu, est désormais achevé. De plus, nous avons sécurisé l'accès au terrain annexe afin de rendre plus sûre l'arrivée des enfants au club de foot. ■

En cours...

L'extension de la bibliothèque est le projet en cours. En effet, l'espace actuel s'avère insuffisant pour accueillir dans des conditions confortables les adhérents, mais aussi les enfants des écoles de la commune. Cette extension aura donc pour vocation principale, la mise en place d'un espace jeunesse. La livraison est prévue pour mars 2012.



Et très bientôt...

Enfin, le dernier projet, le réaménagement de la place de l'ancienne mairie. Notre volonté est de donner à ce lieu, une attractivité importante. Aussi, l'ancienne école des garçons va être intégralement rénovée et deviendra la Maison des associations. Une extension à l'existant permettra de recevoir des assemblées plus importantes que celles que pourrait accueillir le bâtiment actuel. Mais, la vocation de cette extension ne sera certainement pas de construire une « petite salle des fêtes ». Un boulo-drome couvert de 4 pistes, des pistes extérieures et un espace paysager viendront compléter le projet. La salle des fêtes actuelle ne sera pas conservée. Après l'analyse des besoins réalisée auprès des associations, l'étude du cabinet PREPROGRAM va permettre de lancer très rapidement les travaux.

D'autres projets sont également à l'étude, notamment le réaménagement de la place du bourg.

Du 18 janvier au 19 février 2012

SAINT-AGATHON est accompagnée par l'INSEE pour procéder au recensement de sa population.

Le recensement c'est :

- Connaître la population de la commune.
- Obtenir une photographie à un moment donné des caractéristiques de cette population : habitat, composition familiale, activité.

Au-delà de l'intérêt de connaître sa population, toute commune est particulièrement intéressée par cette démarche qui permet de mieux cerner les besoins et de proposer les services correspondants.

Le recensement permet également à la commune de connaître les dotations auxquelles elle peut prétendre en fonction de la catégorie de commune ou elle se situe, de son potentiel fiscal et divers indicateurs. La DGF, la DGD, la DGE, la DDR, la DSU des sigles apparemment barbares qui conditionnent la capacité à investir..... Il est donc très important que les opérations de recensement se passent le plus rigoureusement possible. Les moyens qui seront donnés pour mettre en place des services dépendront de la précision des chiffres recueillis. Les services s'adaptent aux caractéristiques de la population : jeunes, familles, retraités, personnes en situation de handicap...

Notre commune connaît une progression importante et régulière. De 890 habitants en 1968, nous sommes passés à 1331 en 1982, à 1783 en 1999, à 2002 en 2007 et l'estimation actuelle se situe aux alentours de 2076 habitants (population sans doubles comptes).

Nous sommes la commune la plus jeune de la Communauté de communes. C'est bien sûr une donnée à prendre en compte. Les équipements sont en cours d'évolution et même si nous n'oublions pas nos aînés, un effort tout particulier est fait en direction des jeunes pour rattraper le retard : terrain multisports, bibliothèque, multimédia, accueil périscolaire.....

Un recensement ce n'est pas :

- une mise à jour des dossiers des impôts
- un contrôle des travaux réalisés
- un listage de personnes hébergées ponctuellement

Les informations que vous donnez ne peuvent être utilisées pour d'autres fins. La CNIL contrôle l'usage des données. Vous ne devez pas craindre d'effets « indésirables » lors de la communication des informations qui vous sont demandées. Il faut également savoir que seuls les agents recenseurs y ont accès. Les documents sont transmis directement à l'INSEE qui en assure le traitement statistique.

La commune de St AGATHON est répartie en quatre districts, parties de territoire communal, faits pour partager la tâche du recensement en parts équilibrées.

Quatre personnes ont été recrutées pour assurer le travail de terrain, il s'agit de :

- Fabien LE COUSTER
- Isabelle BENOIT
- Anne Christelle GAUTIER
- Baptiste Le BRIQUIR

Ces personnes sont d'ores et déjà au



travail. Une première demi journée de formation les a conduit à débiter le repérage des habitations de la commune. A l'occasion de la seconde demi journée ils font remonter leur expérience et obtiennent des réponses aux questions qui se posent sur le terrain.

Dans un second temps vous avez reçu un document informatif dans vos boîtes aux lettres. Lisez cette feuille d'information pour appréhender les enjeux et bien comprendre ce qui est demandé. Le recensement est obligatoire. Chacun doit y répondre le plus précisément possible.

Un agent recenseur viendra vous rencontrer. Je ne doute pas que vous lui réserverez le meilleur accueil. Vous pouvez remplir les documents de suite si vous le souhaitez. Dans le cas contraire vous remettrez les documents complétés lors d'un second passage, fixé sur rendez-vous. L'agent passera reprendre les feuilles « logement » et le « bulletins individuels » qu'il aura laissés lors de sa première visite.

Chaque participation est importante pour dégager la vision globale de commune. Nous avons tous besoin de ces éléments pour mieux répondre aux attentes de chacun.

Je vous souhaite tous mes vœux de bonne et heureuse année 2012. ■

→ **Elisabeth PULLANDRE**
Adjointe aux finances, au personnel et à la restauration scolaire.

Courses Cyclistes organisées par le Vélo club du Pays de Guingamp

Dimanche 20 mai 2012

En fonction de la subvention accordée nous avons dû réduire le budget et donc aussi le niveau de catégorie de la course des séniors. Mais vous aurez trois courses au lieu de deux.

De plus, suite à la réunion de calendrier du Comité de Bretagne, nous avons trouvé une date plus appropriée par rapport aux dates des élections : Minimes : 13h - Cadets : 14h - Séniors Pass & Pass Open : 15h30

Ecole maternelle

Les effectifs de l'école maternelle sont en légère hausse, notamment chez les tout-petits. L'équipe pédagogique se compose de :

Katell BOUALI : PS/MS + direction

Lydie CAUDAN : TPS/PS

Marjorie GOIZET: MS/GS (qui a remplacé Isabelle DELEMER)



L'opération « Un fruit à la récré » est reconduit cette année. Dans le cadre de ce dispositif couplé avec la participation à La Semaine du Goût, les élèves de maternelle ont pu découvrir les saveurs de la pomme.

Comme chaque année, l'école maternelle s'est inscrite dans le dispositif « Cin'école » : les enfants sont déjà allés au cinéma « Les Balladins » voir « Les contes de la ferme ». Deux autres séances auront lieu dans le courant de l'année scolaire.

Le jardin est toujours d'actualité : les enfants de MS ont récolté, fin septembre, les légumes plantés et semés par les GS de l'an dernier. Ainsi, les CP ont pu déguster leur soupe ! ■

A l'occasion de Noël, la municipalité et l'APE ont offert aux enfants de maternelle et d'élémentaire un spectacle « Lulu la Berlué », très apprécié! Quelques jours plus tard, le Père Noël est venu distribuer les cadeaux dans les classes, ensuite, les enfants ont participé au goûter de Noël. Certains enfants fêtaient leurs 4 ans, ils en ont profité pour souffler leurs bougies.

COMMISSION Enfance Jeunesse

L'accueil périscolaire "La Ribambelle" a ouvert ses portes le 7 Novembre 2011.



Linauguré le 21 octobre 2011, ce bâtiment longtemps planifié, revu et corrigé durant trois ans, est enfin devenu réalité.

Sa structure globale comprend deux parties principales ; la 1^{ère} partie dispose d'un bureau direction, d'un local ménage, d'une cuisine pour la préparation des goûters, d'une chaufferie, d'un local poubelles, de sanitaires et d'une salle d'arts plastiques. La 2^{ème} partie est dédiée à l'accueil périscolaire avec les vestiaires des enfants, leurs sanitaires, la pièce lumineuse et spacieuse découpée en espaces goûters, jeux, bibliothèque, cuisine, peinture, construction...

Une autre pièce plus calme est consacrée à l'aide aux devoirs et au repos.

Chaque enfant peut s'approprier un univers ludique et équilibré dans ce lieu adapté et encadré, favorisant son épanouissement.

Ces deux parties sont reliées par le jardin d'hiver, véritable puits de lumière et passerelle permettant l'échange et l'interaction.

Le bâtiment dans son ensemble est dédié à l'enfant ; sur la façade extérieure, des stickers colorés apportent une connotation artistique : un chat botté, un gorille, un indien, un chaperon rouge et un petit enfant... une véritable ribambelle...

Les enfants sont plus nombreux, en moyenne 45 à 50 le soir et sont encadrés par quatre personnes ; le jeudi, ils bénéficient de

l'initiation aux échecs de 17h à 18h.

L'engouement pour l'accueil périscolaire est tel que les enfants ne le quittent qu'à regret, le matin pour se rendre en classe ou le soir, à la venue des parents :

« Maman, tu arrives trop tôt ! »

Ce lieu de vie idéalement situé favorise le lien entre les écoles maternelle et élémentaire ainsi qu'avec la bibliothèque : nous avons là un véritable « CAMPUS » pour l'enfance.

Nos écoles comptent 220 enfants.

Ce bel outil de travail, enrichi par un encadrement de qualité, permet et favorise le développement de l'activité périscolaire avec pour objectif principal le bien être des enfants.

Le matin, l'accueil a lieu de 7h15 jusqu'au début de la classe et le soir dès 16h30 jusqu'à 18h45.

La commune de St Agathon, consciente et attentive aux besoins périscolaires et scolaires, tant en investissement humain que structurel et matériel, s'attache à suivre et accompagner le développement de ses écoles et l'accueil de ses enfants : ce bâtiment en est un exemple qualitatif notoire. ■

→ Anne-Marie Pasquet

**Téléphone de l'accueil
périscolaire : 02 96 43 01 27**



A noter

Une soirée « Portes ouvertes » a été organisée le 7 Décembre 2011, relayée par la presse locale ; d'autres soirées seront prévues ultérieurement et permettront la découverte de l'accueil périscolaire.

Calendrier des fêtes 2012

→ Janvier

28 En Bout de Table (EBT) - Atelier cuisine

→ Février

4 Parents d'Elèves - Soirée Crêpes

18 E.B.T. - Atelier cuisine

→ Mars

17 E.B.T. - Atelier cuisine

25 Parents d'Elèves - Vide grenier

→ Avril

7 E.B.T. - Atelier cuisine

14 au 22 Tennis - Tournoi

29 Art et création - Foire aux peintres

→ Mai

13 Parents d'Elèves - Repas

20 Course cycliste

26 E.B.T. - Atelier cuisine

→ Juin

3 Journée « Froot nature » - Rando VTT

16 Ecole de Foot - Repas

23 et 24 Comité d'animation

Fête bretonne

24 Tennis - Assemblée générale

26 Comité d'animation - Fête bretonne

26 Tennis Club - Assemblée générale + repas

30 E.B.T. - Atelier cuisine

→ Juillet

1^{er} Parents d'Elèves - Kermesse

→ Août

4 Carlingue - Fest Gogez

→ Septembre

2 Randonneurs - Rassemblement

→ Octobre

Semaine du goût

→ Décembre

Téléthon (animations)

Infos diverses

→ Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

→ Déchetterie de Pont Ezer

Jours et heures d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Défibrillateurs sur la commune

Le premier est installé sur la façade de la mairie, lieu facilement identifiable par tous, non loin de la salle des fêtes, de l'église, des écoles. Le second au terrain de foot (les stades étant des lieux où le risque de mort subite est plus important).

Ils sont en libre-service, placés dans des armoires adaptées, afin qu'ils soient accessibles par tout témoin d'un arrêt cardiaque. Aucune formation du public n'est obligatoire pour utiliser le DEA.



→ Elagage

Il faut élaguer, cette négligence peut avoir des conséquences fâcheuses pour la sécurité des personnes et des biens. Il est rappelé aux riverains propriétaires d'élaguer aux bords des routes et aux abords des lignes téléphoniques. à défaut d'exécution, le maire peut procéder à l'élagage à leur frais.

Destruction des chardons

Les conséquences sont très dommageables pour les terres en cultures et plus généralement pour toutes les surfaces agricoles ou non. Concernant les terrains privés le maire peut après une mise en demeure du propriétaire faire procéder à l'échardonnage aux frais de celui-ci.



→ Recensement militaire

Tous les Français (filles et garçons) ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Chien en divagation

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de les laisser en divagation et qu'en cas d'accident, ils seront déclarés civilement responsables et passibles de sanctions. De plus, les chiens en divagation sont susceptibles d'être ramassés par la société Chenil Service, ceci dans les 24 heures. Le coût minimum, hors frais de gardiennage, est de 77 €.

Merci de votre compréhension.



→ Ramassage de la ferraille

Il a lieu le premier lundi de chaque mois pair, inscription en mairie.

→ Interdiction de brûlage des déchets verts et ménagers à l'air libre

Il est rappelé que conformément au décret 2002-540 du 18 avril 2002 qui assimile les déchets verts des particuliers à des déchets ménagers, il fait obligation à chacun de traiter ces déchets via une déchetterie. Aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année.

Les jardins partagés à St Agathon... Au Bout du Chemin !

Depuis le 18 novembre dernier, l'association le jardin Au Bout du Chemin a vu le jour.



Photos avec quelques membres du collectif dont Hervé Noiroit responsable légal de l'association Un jardin Au Bout du Chemin



8 parcelles ont été tracées sur le plan au mois de décembre et, en attendant le tracé sur le terrain, les engrais verts y poussent mais aussi un cognassier et un néflier plantés le 26 novembre.

Tout se met en place petit à petit et la patience est bien sûr de rigueur. Aux abords du jardin verra le jour un bel abri de 35 m² environ aménagé par les services techniques et dont les adhérents de l'association se

serviront pour leurs réunions d'été... Les projets sont nombreux et les volontés suffisamment aussi pour que, l'année prochaine, on voit fleurir ces nouveaux jardins à St Agathon. ■



*Situé à Roz-an-Bouard,
il va accueillir 13 adhérents*



Les sportifs à l'honneur



Le Tour de France s'est invité à Saint-Agathon



Exposition Camélia



Médailles du travail reçu à la mairie



L'association Arc-en-Ciel

2012

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

1	D	Jour de l'an	
2	L	Basile	01
3	M	Geneviève	
4	M	Odilon	
5	J	Edouard	
6	V	Mélaine	
7	S	Raymond	
8	D	Lucien	
9	L	Alix	02
10	M	Guillaume	
11	M	Pauline	
12	J	Tatiana	
13	V	Yvette	
14	S	Nina	
15	D	Rémi	
16	L	Marcel	03
17	M	Roseline	
18	M	Prisca	
19	J	Marius	
20	V	Sébastien	
21	S	Agnès	
22	D	Vincent	
23	L	Barnard	04
24	M	Fr. de Sales	
25	M	Conv. de Paul	
26	J	Paule	
27	V	Angèle	
28	S	Th. d'Aquin	
29	D	Gildas	
30	L	Martine	05
31	M	Marcelle	

1	M	Ella	
2	J	Présentation	
3	V	Blaise	
4	S	Véronique	
5	D	Agathe	
6	L	Gaston	06
7	M	Eugénie	
8	M	Jacqueline	
9	J	Apolline	
10	V	Arnaud	
11	S	ND de Lourdes	
12	D	Félix	
13	L	Béatrice	07
14	M	Valentin	
15	M	Claude	
16	J	Julienne	
17	V	Alexis	
18	S	Bernadette	
19	D	Gabin	
20	L	Aimée	08
21	M	Damien	
22	M	Isabelle	
23	J	Lazare	
24	V	Modeste	
25	S	Roméo	
26	D	Nestor	
27	L	Honorine	09
28	M	Romain	
29	M	Auguste	

1	J	Aubin	
2	V	Ch. le Bon	
3	S	Guénolé	
4	D	Casimir	
5	L	Olive	10
6	M	Colette	
7	M	Félicité	
8	J	Jean de Dieu	
9	V	Françoise	
10	S	Vivien	
11	D	Rosine	
12	L	Justine	11
13	M	Rodrigue	
14	M	Mathilde	
15	J	Louise	
16	V	Bénédicté	
17	S	Patrice	
18	D	Cyrille	
19	L	Joseph	12
20	M	Printemps	
21	M	Clémence	
22	J	Léa	
23	V	Victorien	
24	S	Cath. de Suède	
25	D	Annonciation	
26	L	Larissa	13
27	M	Habib	
28	M	Gontran	
29	J	Gwladys	
30	V	Amédée	
31	S	Benjamin	

1	D	Hugues	
2	L	Sandrine	14
3	M	Richard	
4	M	Isidore	
5	J	Irène	
6	V	Marcellin	
7	S	J-B. de la Salle	
8	D	Julie	
9	L	Gautier	15
10	M	Fulbert	
11	M	Stanislas	
12	J	Jules	
13	V	Ida	
14	S	Maxime	
15	D	Patérne	
16	L	Benoît-Joseph	16
17	M	Anicet	
18	M	Parfait	
19	J	Emma	
20	V	Odette	
21	S	Anselme	
22	D	Alexandre	
23	L	Georges	17
24	M	Fidèle	
25	M	Marc	
26	J	Alida	
27	V	Zita	
28	S	Valérie	
29	D	Cath. de Sienne	
30	L	Robert	18

1	M	Fête du travail	
2	M	Boris	
3	J	Phil., Jacq.	
4	V	Sylvain	
5	S	Judith	
6	D	Prudence	
7	L	Gisèle	19
8	M	Armistice 1945	
9	M	Pacôme	
10	J	Solange	
11	V	Estelle	
12	S	Achille	
13	D	Rolande	
14	L	Matthias	20
15	M	Denise	
16	M	Honoré	
17	J	Pascal	
18	V	Eric	
19	S	Yves	
20	D	Bernardin	
21	L	Constantin	21
22	M	Emile	
23	M	Didier	
24	J	Donatien	
25	V	Sophie	
26	S	Bérenger	
27	D	Augustin1	
28	L	Germain	22
29	M	Aymar	
30	M	Ferdinand	
31	J	Visitation	

1	V	Justin	
2	S	Blandine	
3	D	Kévin	
4	L	Clotilde	23
5	M	Igor	
6	M	Norbert	
7	J	Gilbert	
8	V	Médard	
9	S	Diane	
10	D	Landry	
11	L	Barnabé	24
12	M	Guy	
13	M	Antoine de P.	
14	J	Elisée	
15	V	Germaine	
16	S	J. F. Régis	
17	D	Hervé	
18	L	Léonce	25
19	M	Romuald	
20	M	Silvère	
21	J	Été	
22	V	Alban	
23	S	Audrey	
24	D	Jean-Baptiste	
25	L	Prosper	26
26	M	Anthelme	
27	M	Fernand	
28	J	Irénée	
29	V	Pierre-Paul	
30	S	Martial	



Les bébés nés en 2011



Yannick Costantin remplacé par Corentin Jouan



Commémoration du 11 novembre



Lauréats du fleurissement 2011



Travaux sur le portrait à la bibliothèque

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

1 D Thierry	
2 L Martinien	27
3 M Thomas	
4 M Florent	
5 J Antoine	
6 V Mariette	
7 S Raoul	
8 D Thibault	
9 L Amandine	28
10 M Ulrich	
11 M Benoît	
12 J Olivier	
13 V Henri et Joël	
14 S Fête Nationale	
15 D Donald	
16 L ND Mt Carmel	29
17 M Charlotte	
18 M Frédéric	
19 J Arsène	
20 V Marina	
21 S Victor	
22 D Marie Madeleine	
23 L Brigitte	30
24 M Christine	
25 M Jacques	
26 J Anne, Joachim	
27 V Nathalie	
28 S Samson	
29 D Marthe	
30 L Juliette	31
31 M Ignace de L.	

1 M Alphonse	
2 J Julien Eymard	
3 V Lydie	
4 S Jean-M. Vianney	
5 D Abel	
6 L Transfiguration	32
7 M Gaétan	
8 M Dominique	
9 J Amour	
10 V Laurent	
11 S Claire	
12 D Clarisse	
13 L Hippolyte	33
14 M Evrard	
15 M Assomption	
16 J Armel	
17 V Hyacinthe	
18 S Hélène	
19 D Jean Eudes	
20 L Bernard	34
21 M Christophe	
22 M Fabrice	
23 J Rose de Lima	
24 V Barthélémy	
25 S Louis	
26 D Natacha	
27 L Monique	35
28 M Augustin	
29 M Sabine	
30 J Fiacre	
31 V Aristide	

1 S Gilles	
2 D Ingrid	
3 L Grégoire	36
4 S Jean-M. Vianney	
5 M Raïssa	
6 J Bertrand	
7 V Reine	
8 S Nativité	
9 D Alain	
10 L Inès	37
11 M Adelphe	
12 M Apollinaire	
13 J Aimé	
14 V Croix Glorieuse	
15 S Roland	
16 D Edith	
17 L Renaud	38
18 M Nadège	
19 M Emilie	
20 J Davy	
21 V Matthieu	
22 S Maurice	
23 D Automne	
24 L Thècle	39
25 M Hermann	
26 M Côme et Damien	
27 J Vinc. de Paul	
28 V Venceslas	
29 S Michel	
30 D Jérôme	

1 L Thé. de l'E. Jésus	40
2 M Léger	
3 M Gérard	
4 J Fr. d'Assise	
5 V Fleur	
6 S Bruno	
7 D Serge	
8 L Pélagie	41
9 M Denis	
10 M Ghislain	
11 J Firmin	
12 V Wilfried	
13 S Géraud	
14 D Juste	
15 L Thérèse d'Avila	42
16 M Edwige	
17 M Baudoin	
18 J Luc	
19 V René	
20 S Adeline	
21 D Céline	
22 L Elodie	43
23 M Jean de Capistra	
24 M Florentin	
25 J Crépin	
26 V Dimitri	
27 S Emeline	
28 D Jude	
29 L Narcisse	44
30 M Bienvenue	
31 M Quentin	

1 J Toussaint	
2 V Défunts	
3 S Hubert	
4 D Charles	
5 L Sylvie	45
6 M Bertille	
7 M Carine	
8 J Geoffroy	
9 V Théodore	
10 S Léon	
11 D Armistice 1918	
12 L Christian	46
13 M Brice	
14 M Sidoine	
15 J Albert	
16 V Marguerite	
17 S Elisabeth	
18 D Aude	
19 L Tanguy	47
20 M Edmond	
21 M Prés. de Marie	
22 J Cécile	
23 V Clément	
24 S Flora	
25 D Catherine	
26 L Delphine	48
27 M Sévrin	
28 M Jacq. de la M.	
29 J Saturnin	
30 V André	

1 S Florence	
2 D Viviane	
3 L François Xavier	49
4 M Barbara	
5 M Gérald	
6 J Nicolas	
7 V Ambroise	
8 S Imm. Conception	
9 D Pierre Fourier	
10 L Romaric	50
11 M Daniel	
12 M Jeanne F.C.	
13 J Lucie	
14 V Odile	
15 S Ninon	
16 D Alice	
17 L Gaël	51
18 M Gatien	
19 M Urbain	
20 J Théophile	
21 V Hivers	
22 S Françoise Xavièr	
23 D Armand	
24 L Adèle	52
25 M Noël	
26 M Etienne	
27 J Jean	
28 V Innocents	
29 S David	
30 D Roger	
31 L Sylvestre	01

Le nouvel espace Multi sports



En cette fin d'année 2011, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le nouvel espace multisports, situé dans l'enceinte du terrain d'honneur de football.

Ce terrain fait 12 mètres par 24 mètres (26 avec les buts) et dispose de :

- 2 paniers de basket et buts (avec passage PMR)
- 1 pare-ballons
- 1 kit volley, badminton, tennis
- 1 gazon synthétique (collé, lesté par du sable)
- 1 attaque/défense (3^e panier de basket extérieur)
- 2 couloirs tracés autour du terrain.

Nous avons choisi cette structure en aluminium dans un souci de développement durable (solidité, absence d'entretien) mais aussi parce que ce système de tubes remplis de sable est le moins bruyant. Esthétiquement, elle s'intègre particulièrement bien à l'environnement.

Complètement sécurisée (pas de relief), son confort d'utilisation est remarquable.

C'est la société SDU de Locminé qui l'a réalisée pour un coût de 36 820 euros HT, la société Héлары de Ploumagoar réalisant la plateforme. Coût total de l'opération : 63 935 euros HT.

Nous avons sollicité une subvention de 16 766 euros auprès du centre national de développement du sport, ce projet rentrant complètement dans le cadre du développement de la pratique sportive des jeunes, notamment en dehors du temps scolaire.

Accessible en permanence, il permet de diversifier et densifier l'offre sportive, à la disposition de tous. Il répond aux besoins de la population, aux jeunes en particulier, leur permettant d'accéder sans contrainte à un espace sportif.

Cet équipement complète l'offre sportive mise à disposition des habitants, des écoles, des associations.

Nous espérons que ce nouvel espace leur donnera entière satisfaction.

Nous avons, également cette année, procédé à la rénovation des 2 terrains de foot et refait l'éclairage du terrain d'entraînement.

Tous ces travaux s'ajoutent à ceux déjà réalisés depuis le début de notre mandat :

- rénovation des vestiaires du terrain d'honneur de foot
- réalisation de 2 terrains de tennis extérieur
- travaux d'entretien et création de nouveaux chemins de randonnées, avec l'aide précieuse des randonneurs et vététistes du comité d'animation. Nous les en remercions chaleureusement.
- installation de 2 défibrillateurs (sur la façade de la mairie et au terrain d'honneur de foot).

La commission sports vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012. ■

→ Sylvie Le gallic



Inauguration terrain multisports.

A vos agendas : Saint-Agathon en fête le 8 Mai

A l'initiative des deux commerçantes du bourg, Claire (Boulangerie Nouri) et Karine (Karin's Bar), un grand marché sera organisé le 8 Mai prochain de 10h à 18h Place du Bourg. Une vingtaine d'exposants est attendue, présentant une large gamme de produits : alimentation, habillement, décoration, artisanat.....

De nombreuses animations viendront par ailleurs ponctuer la journée : attractions pour les enfants, démonstration de kendo par le Club de Saint-Agathon et bien d'autres encore. Il sera également possible de se restaurer sur place et une buvette sera installée pour l'occasion.

"Nous souhaitons créer une vraie animation au centre de la commune afin de dynamiser le bourg. Ce sera aussi l'occasion pour les gens de l'extérieur de découvrir la commune et ses deux commerçantes !" déclarent Claire et Karine qui promettent une journée très conviviale, à ne pas rater ! ■



Le Mot de la Minorité municipale

2011 s'achève avec un très fort sentiment d'indifférence à l'égard de notre Groupe. Il devient difficile d'exprimer nos idées notamment lorsque celles ci ne sont pas en phase avec les décisions prises par la majorité municipale.

Le projet de salle polyvalente a cristallisé ce sentiment.

La dureté des échanges lors des réunions du Conseil Municipal et les événements qui ont opposé la Mairie aux Riverains de Hent Meur illustrent bien l'absence d'échanges constructifs, qui auraient peut être permis de trouver un compromis satisfaisant pour les uns et les autres.

On peut également s'interroger sur le bien fondé d'une enquête d'utilité publique dont les conclusions n'ont pas été prises en compte, malgré le fort pourcentage d'avis négatifs exprimés.

On peut ainsi comprendre l'appel au Tribunal Administratif de l'Association des Riverains de Hent Meur pour arbitrer ce dossier. Déboutée, l'Association s'est vue en plus condamnée à verser 1000 euros

de dommages et intérêts + frais sur les 2500 euros requis par Commune.

Façon étonnante d'exercer la « démocratie locale » !

Malgré cela au cours de l'exercice écoulé nous avons apporté notre soutien à la réalisation de projets structurants venant compléter les équipements existants, au service des St-Agathonnais.

Nous en citons les principaux :

- l'accueil périscolaire indispensable pour recevoir nos enfants dans les meilleures conditions d'accueil et de confort. Projet bien mené à tout point de vue.
- le terrain multisports dont la mise à disposition permanente servira de terrain de jeux pour les jeunes sur notre territoire.
- l'extension de la bibliothèque actuellement en cours, rendue nécessaire par une fréquentation en

progression constante, permettra d'optimiser l'utilisation de cet espace.

La réalisation des liaisons douces va permettre d'améliorer et de sécuriser les accès des rues du Stade et de Toullan vers la zone de Kerhollo.

Nous proposerons que soit étudié dès 2012 l'aménagement d'une liaison douce en direction de la zone de Kerhollo par les rues des Écoles, de Kervinglé et François Le Guyader en y associant les riverains.

En ce début d'année, nous vous transmettons nos meilleurs vœux. Que 2012 vous apporte l'énergie nécessaire à la réalisation de vos projets et que cette nouvelle année soit aussi et surtout une année de partage et de solidarité pour tous.

→ **Stéphane FOURCHON**
Pierrick HEURTAULT
Joël MORICE



Ecole de football

Les effectifs de l'école de foot de l'ESF connaissent une nette hausse pour la saison 2011 - 2012. En effet, 70 enfants fréquentent l'école de foot.

La création d'une équipe de foot à 9 pour les catégories U12 - U13 (U signifiant « under », moins de 12 ans) assure la continuité au niveau de l'école de foot.

l'équipe des U7 avant une rencontre

Catégorie	U6	U7	U8 - U9	U10 - U11	U12 - U13
Référent	Stéphane Gorrégues	Stéphane Falezan	Hervé Lossouarn René-Marc Etesse	Goulven Bahezre	Pierrick Heurtault



Christophe montre l'exemple

De nombreux autres éducateurs s'investissent à l'école de foot : Pour les groupes U6 - U7 - U8 et U 9 : Patrick Coat, Christophe Coatrieux, Samuel Thomas, Yann Amour, Yann Isaac, Frédéric Richon.

Pour les catégories U10 - U11 - U12 et U13 : David Kerambrun et Thierry Robin

D'autres personnes (joueurs, parents) interviennent également ponctuellement.

Les entraînements se déroulent le samedi à partir de 14h00 pour toutes les catégories. Les groupes U10 - U11 et U12 - U13 ont également un entraînement le mercredi de 16h00 à 17h30

Ces catégories participent régulièrement à des rencontres avec les clubs du bassin de Guingamp.

Pour les catégories U7 - U8 et U9,

des plateaux (jeux et rencontres) sont organisés avec d'autres écoles de foot une fois par mois.

Comme tous les ans, les enfants de

l'école de foot (7 équipes) ont participé activement au tournoi du Téléthon au parc de Kergoz. En fin de saison, ils participeront à différents tournois. ■



A la fin de la rencontre

Collectif pour Carlingue

Implanté dans les dépendances du manoir de Kerenez, *Carlingue* se veut être, à terme, un laboratoire de recherche artistique.

Il est géré par le *Collectif pour Carlingue*, association loi 1901 déclarée en octobre 2006 et accueille des résidences d'artistes de domaines divers : théâtre, cirque, danse, musique...

C'est ainsi que Rémi Luchez et Pierre Déaux, circassiens, ont conçu en 2008 ce qui allait devenir le spectacle *Miettes*. Pour la première fois aussi, en 2010, le Collectif a organisé, le temps d'un week-end, un stage de clown animé par Émilie Bonnafous de la Cie Nez4C : expérience concluante qui sera renouvelée en 2012. Par ailleurs, chaque année à Kerenez se déroulent les *REK* (Rencontres Estivales de Kerenez) : une cinquantaine de personnes de tous âges se retrouve pendant 5 jours, du lundi au vendredi, pour préparer la grande fête du samedi, *Fest Gogeus*, où les invités découvrent les spectacles et autres présentations

concoctés durant la semaine, tout en partageant un repas composé de ce que chacun aura apporté. Avec la complicité des propriétaires de Kerenez, le Collectif pour Carlingue met ainsi au service de la créativité des REKeurs son équipement, sa technique, ses costumes.

Les prochaines REK auront lieu du lundi 30 juillet au vendredi 3 août 2012, avec bien sûr un *Fest-Gogeus* le samedi 4 août. ■

→ **Contact : Gérard Harrivel**
(02 96 44 97 50).



(© Clara Mill) : Depuis 2006, Mémé Bouchue n'a manqué aucun Fest Gogeus.

Les Randonneurs du Frouit

En 2011, les Randonneurs du Frouit ont poursuivi leur marche en avant à la découverte de nouveaux circuits.

Au mois de mai 2011, un week-end a été organisé à Ouessant ; nous avons randonné sur le sentier côtier : quel dépaysement ! ... Cela donne envie de continuer à marcher. Le prochain week-end sera pour mai 2012 à Belle-Ile-en-Mer.

En attendant cette belle sortie, nous marchons les dimanches et lundis tous les 15 jours. En 2012 nous découvriront de nouveaux circuits ; comme celui de St-Agathon ; suite à la réalisation d'un nouveau tronçon de randonnée entre Roz ar Bouar et la Petite Ligne en bordure de la Vallée du Frouit, nouvellement aménagé par le Comité d'Animation, la Municipalité,

les VTTistes et les Randonneurs du Frouit.

Aux beaux jours quelques journées avec pique-nique seront programmées.

Sauf contre indication tous les départs en covoiturage se font de la salle des fêtes à 13h30.

Les personnes désirant venir marcher avec le groupe peuvent faire une sortie d'essai.

L'adhésion avec licence et assurance « responsabilité civile et accident » coûte 27 € et le certificat médical est obligatoire.

Pour de plus amples renseignements, appeler un membre du bureau ou tout autre adhérent que vous connaissez. ■



Le bureau

Présidente : Noëlla BERTRAND :
02 96 44 72 42 ou 06 64 39 89 12

Vice-Président : Joseph LE GOFF :
02 96 44 94 94

Secrétaire : Hélène ECHEVEST :
02 96 43 77 61

Secrétaire-Adjointe : Yolande MAHE :
02 96 44 06 46

Trésorier : Claude LE PLAT :
02 96 21 35 89

Le club de marche Nordique

Le club de marche nordique a été créé le 6 septembre 2010 lors d'une réunion publique. Nous avons eu pour la saison 2010/2011, 104 inscrits dont environ 80 assidus tout au long de l'année. Nous sommes à 7 encadrants dont 5 qui ont été en formation à Dammary Les Lys avec Gérard Bernabé, formateur fédéral de la fédération de marche nordique. Ils ont obtenu un diplôme de formateur initiateur.



Lors du week end du 11 novembre 2010, Gérard Bernabé a effectué 2 jours d'initiation et de perfectionnement.

Encours d'année, nous avons effectué quelques sorties exceptionnelles :

- Le 10/04/11, une marche de 23 kms, à la journée, était programmée à Scignac.
- Le 24/04/11, nous avons participé à la rando mucco à Belle Isle en Terre.
- Le 15/05/11, quelques personnes se sont rendues à la vaillante à Trégueux pour la fête du sport.
- Le 05/06/11, l'année a été clôturée par la journée "Froot Nature" à St Agathon.

Nous avons 85 inscriptions pour la saison 2011/2012, la cotisation est maintenue à 50 €.

Pour les encadrants, des stages de secourisme sont prévus à la caserne des pompiers de Guingamp, 3 d'entre eux ont participé le 21, 22 et 23

novembre 2011. D'autres sessions seront programmées ultérieurement.

Concernant les manifestations pour cette année, nous proposons :

- Le téléthon à Goudelin.
- La rando mucco à Belle-Isle-en-Terre.
- 2 ou 3 sorties à la journée au printemps et éventuellement un week end.
- La journée "Froot Nature" le 3/06/12 à St Agathon.

Pour terminer la saison, environ mi-juin, nous proposerons une matinée de marche nordique suivi d'un repas.

Cette année, nous avons eu la chance d'être sponsorisé par Arnaud Monnier, représentant les poêles Aasgard (poêles scandinaves). Nous avons immédiatement accepté car nous trouvions que cela correspondait bien avec la marche nordique. ■

Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 18/11/11 et nous avons élu notre CA puis notre bureau qui se compose de:

Brigitte LE GUENIC :
Présidente

Laurence LE BRETON :
Vice Présidente

Maryannick CONNAN :
Secrétaire

Lysiane COLLAS :
Secrétaire Adjointe

Laurence RETY :
Trésorière

Alain PULLANDRE :
Trésorier Adjoint

En bout de Table

Depuis février 2008, l'Association "*En Bout de Table*" offre la possibilité à tous de venir cuisiner entre amateurs des arts culinaires.



La recette de l'association de départ reste la même : partage, ouverture et curiosité entre tous les participants et la volonté de vivre des moments de « Cuisine récréative » dans la bonne humeur.

Cette année 2012 s'annonce riche en rencontres. L'association s'ouvre aux voisins, aux cuisiniers amateurs qui veulent partager leur savoir-faire : Jean-Pierre nous a initié à la cuisine antillaise, Hugues s'est fait le relais de la cuisine du foie gras, Nathalie nous initiera à la cuisine du kig ar farz, Christine nous livrera ses recettes de gâteaux orientaux ...

L'association fonctionne sur un système très simple : les cuisiniers s'inscrivent sur le site, par téléphone ou par courrier mail et se rendent le jour de l'atelier à la salle des fêtes munis de leurs ingrédients. Ils repartent leurs plats préparés, prêts à être dégustés. Les participants versent 5euros/adultes, 3euros/enfants.

Le blog est un support pratique qui rappelle les recettes abordées en atelier et d'autres informations liées aux arts de la table. ■

→ **Mathilde TURBOT (Trésorière)**



Rappel des coordonnées

BLOG :
Enboutdetable.blogspot.com
MAIL :
asso.enboutdetable@laposte.net
TELEPHONE : 02.96.44.74.55
ADRESSE asso :
 Asso EBT, 14 Goas Ar Grès
 22200 - St AGATHON

La bibliothèque

Pour des raisons professionnelles, Yannick Costantin, l'animateur multimédia de la bibliothèque nous a quitté.

Nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance dans son nouveau parcours et le remercier pour l'élan qu'il a su donner

à l'espace multimédia. C'est Corentin Jouan qui lui succède, il poursuivra les formations déjà commencées autour de l'informatique, se mettant

à la disposition de tous pour initier, tout ceux et celles qui le souhaitent à l'utilisation d'internet dans un cadre professionnel ou de loisir. ■



L'art et création

A la rentrée des vacances de la Toussaint les adhérents de l'association l'Art et Création ont investi leur tout nouveau local, voisin de l'accueil périscolaire.



Fréquentés cette année par 21 enfants et 13 adultes, les ateliers se déroulent respectivement le mardi après la classe pour les premiers, et le vendredi soir pour les seconds. Ce nouvel espace de création est plus que très apprécié de la part de tous les adhérents, et il est à espérer qu'il suscite aussi de nouvelles vocations auprès des Saint Agathonnais.

Pour la sixième année consécutive, l'association organisera *Les Arts en Fête*, au printemps 2012. Cette « foire artistique » est l'occasion pour le public de rencontrer des créateurs de divers horizons, mais aussi de faire connaître l'association aux habitants de la commune et des communes avoisinantes.

C'est une année riche en événements qui s'annonce... ■



Entente Tennis club



Avec 211 licenciés, 20 équipes sont engagées dans les différents championnats régionaux et départementaux pour la saison 2011/2012. Les équipes seniors ont débuté leur saison en octobre et enregistrent des résultats conformes aux attentes :

→ Equipes féminines (3 équipes)

- **DII** : 2 équipes évoluent à ce niveau. L'équipe 1 occupe, à mi championnat la tête de sa poule, et l'équipe 2 promue cette saison, dont l'objectif est le maintien, est actuellement 5^{ème}.
- **DIV** : l'équipe 3 occupe le milieu de tableau.

→ Equipes masculines (7 équipes)

- **RIII** : dans une poule relevée et à 3 journées de la fin de championnat, l'équipe 1 est en tête de son groupe, et espère accéder à la RII.
- **DI** : Sébastien Cadet et ses partenaires sont en position favorable (2nd), et peuvent également jouer la montée.
- **DII** : A égalité de points avec les équipes de tête, l'équipe 3 peut aussi envisager une 2nde partie de championnat passionnante.
- **DIII** : 2nd de leur groupe, l'équipe 4 remplit également les objectifs fixés, de même que l'équipe 5 (1^{er}) qui peut nous réserver une bonne surprise.
- **DIV** : les équipes 6 et 7 éprouvent davantage de difficultés dans leur

poule respective. Ceci était prévisible du fait du peu ou du manque d'expérience de certains joueurs.

→ Equipes jeunes

Les championnats, dans lesquels 8 équipes sont engagées (3 filles et 5 garçons), débiteront en janvier. Si l'on s'en réfère à leur assiduité et leur motivation aux entraînements, il y a fort à parier que ces jeunes joueurs mettront en valeur les couleurs du club.

→ Equipes +35 ans

Il est prévu également d'inscrire 2 équipes dans cette catégorie d'âge pour un championnat qui se disputera au printemps.

Ces résultats sont le fruit du travail et de l'investissement de Fabien Eveillard (Breveté d'Etat) qui coordonne l'ensemble, assisté dans sa tâche par Cyril Bonne et Julien Rossi. Il intervient aussi dans les écoles de Pabu et de Saint Agathon dans le cadre de projets pédagogiques mis en place avec les enseignants. ■

Evénements 2011/2012

- inauguration du nouvel éclairage de la salle de Pabu par Patrick Le Bacquer, Président de la Ligue de Bretagne de tennis, en présence des élus des 2 communes
- Achats de maillots et de matériels pédagogiques (caméscope,...).
- Stages de tennis lors des vacances scolaires (Toussaint, Noël, février, Pâques) ouverts aux licenciés et aux non licenciés.
- Tournoi interne échelonné de décembre à juin 2012
- Tournoi annuel du 14 au 22 avril 2012
- Soirée raclette le 14 avril 2012
- Assemblée Générale le 24 juin 2012

Education activités canines

Le club EAC est ouvert tous les samedis de 16 h à 18 h et tous les dimanches de 10 h à 12 h.

L'activité principale est l'éducation et la sociabilisation de toutes races de chiens. C'est ainsi que nous allons du Yorkshire terrier 25 cm au garrot jusqu'au St Bernard 75 cm au garrot. L'éducation s'applique à tous les chiens et commence à 2 mois.

→ L'Agility

Autre sport canin prend également son essor et de nombreux toutous s'entraînent durs pour espérer briller sur les terrains Bretons pour commencer. ■

→ L'Ecole des Chiots

EAC est agréé par la société Centrale Canine pour effectuer l'éducation des chiots. Deux moniteurs sont en charge de cette activité le dimanche matin. Il n'y a pas d'âge pour commencer ; toutefois, plus un chien est éduqué jeune, plus vite les gestes élémentaires sont acquis.

Quand les chiots savent marcher au pied, savent s'asseoir, se coucher et obéissent tant à l'absence qu'au rappel, une évaluation est faite et ces chiots débouffés passent dans la section des grands.

→ L'Education Canine

Pour tous les chiens quel que soit leur âge. Il est important de continuer l'éducation et de revenir de temps au temps au Club pour un retreppe ; en effet, le chien a volontairement, tendance à oublier les gestes acquis, surtout s'il y a une légère contrainte.

→ L'Attelage canin

L'attelage canin est un sport reconnu par la SCC et de nombreux chiens du Club se distinguent lors des concours au niveau national. Nous avons actuellement une dizaine de chiens à haut niveau.



*Christiane au Concours National France, en technique.
(Championnat de France, novembre 2011)*

Pratique

**Cours le samedi de 16 h à 18 h
et le dimanche de 10 h à 12 h.
Tous les chiens sont acceptés et éduqués.
Cotisation pour l'année :
90€ + la licence SCC (12€).**

RENSEIGNEMENTS : Yannick TOINEN : 02 96 44 94 01



L'APE de Saint-Agathon

Le rôle de l'APE sert à financer tout ou partie des sorties ou activités scolaires via des manifestations ou opérations.



L'APE est composé des personnes suivantes :

Reynald LE GALLOU,
Laetitia COATRIEUX,
Katell BROCARD,
Pascal PAGANI,
Marie AUBERT,
Sylvie FALEZAN,
Ludovic ANDRE,
Nicolas TURBOT,
Sandrine LEC'HVIEN,
Annaïg THOMAS,
Carine LE BAIL,
Karine LE BRIQUER,
Olivia CHALONY,
Cécile DINCUFF,
Norbert CHERAUD.



Club du bon temps

Le Club du Bon Temps a repris ses activités le mercredi 31 aout.

C'est avec beaucoup de plaisir que ses membres ont retrouvés leurs activités hebdomadaires : boules, cartes, marche et... goûter.

Plusieurs journées ont été proposées pour se retrouver :

Le 21 septembre, les traditionnelles grillades ont connues un grand succès et quel beau temps.

Le 19 octobre, 54 membres se sont rendus à ST POL DE LEON pour y déguster un cochon grillé : ambiance formidable pour cette belle journée.

Le vendredi 9 décembre le repas de Noel est proposé.

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le mercredi 11 janvier 2012. Nous serons heureux d'accueillir de nouveaux membres avec des idées pour des nouvelles activités. ■

→ A.Toinen, la Trésorière



Collecte sélective

Bientôt 2012, une année qui s'annonce sous le signe de la nouveauté pour Valorys. Ce sera le tout début d'une nouvelle aventure ! De nouveaux challenges vous attendent ! C'est à vous de jouer en relevant le défi du Grenelle 2 de l'Environnement qui est de trier plus pour recycler plus !

En effet, le Grenelle fixe de nouveaux objectifs aux français et aux françaises afin de :

- diminuer de 7 % les ordures ménagères à traiter
- collecter 75 % des emballages mis sur le marché
- atteindre 45 % de valorisation matière (recyclage) et organique (compost)
- diminuer de 15 % l'incinération et l'enfouissement

Grâce au plan multifilières et multidéchets : Valorys, mis en place par le SMITRED, de nombreux objectifs ont déjà été atteints, ce qui n'empêche pas les élus du SMITRED de s'engager encore davantage en proposant maintenant un nouveau plan d'action en deux temps. L'enjeu économique d'hier devient aujourd'hui un enjeu écologique :

→ Travailler sur l'extension des consignes de tri

Avec l'acceptation des plastiques souples (films, sacs, sachets...), des barquettes alimentaires et des emballages de jardinerie (godets, barquettes...) voir visuel en annexe

→ Travailler sur les modalités de collecte

Grâce à la collecte de l'ensemble des matériaux recyclables en un seul et un bac (jaune) ou sac (jaune) ou conteneurs (plastron jaune)

Je compte sur vous et sur votre adhésion, habitants de Guingamp Communauté, pour participer activement à cette expérimentation et je vous remercie pour votre implication afin que nous tirions ensemble les enseignements utiles et nécessaires pour pouvoir étendre cette expérimentation à l'ensemble du territoire du SMITRED en 2012. ■

**EN UN SEUL GESTE,
TRIER PLUS POUR RECYCLER PLUS !**

Le tri tout en jaune !



En un seul geste
TRIER + pour
RECYCLER +

Plastiques souples
(petits films, sacs, sachets...)



Godets, barquettes et emballages plastiques de jardinerie



Barquettes alimentaires plastiques



Pots de yaourts et assimilés



Merci de bien vider tous les emballages !